

# Preuve de dépôt

**Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Halle de stockage bois sur la commune principale de l'AIOT 135 Route de Saint Jean d'Angély 17160 Blanzac-lès-Matha.**

**La référence de votre dossier est A-3-NKXN76GZV et concerne une demande de type "une déclaration de modification"**

**Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.**

Votre dossier a été transmis le 22/09/2023 à 10h55 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

**Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux ....)**

**La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

### Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](http://Service-public.fr)

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

### Personne morale

N° SIRET **33489612300018**

Raison sociale **SOTRINBOIS**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**19 ROUTE DE COGNAC**

**17510 VILLIERS COUTURE**

### Signataire

Qualité : **Président**

### Référent

Fonction : **Responsable QHSE**

## 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Halle de stockage bois**

Description des activités :

**Création de 2 halles de stockage bois** L'activité du site est uniquement stockage de bois. Le site de Blanzac-lès-Matha est une plateforme logistique. Le terrain du projet se situe au 135 B route de Saint Jean d'Angely, sur la commune de Blanzac-lès-Matha (17160). Le projet concerne la parcelle 000 ZE 152, située en zone Ux pour une superficie totale de 41 395 m<sup>2</sup>. L'accès au terrain s'effectue depuis la route Saint Jean d'Angely. Le terrain s'insère dans un contexte industriel au Nord et à l'Est et agricole au Sud, le long de la D939 entre Blanzac-lès-Matha et Matha. Le terrain comporte actuellement 1 bâtiment. La partie Est du terrain est majoritairement goudronnée, la partie Ouest, quant-à elle est enherbée et plantée de plusieurs arbres. Le terrain est fermé par une clôture grillagée à l'Est de la parcelle et en partie au Sud. Une bande végétalisée vient clôturer les limites Sud et Ouest du terrain. Le terrain présente une déclivité avec une pente moyenne de 1,5%, allant de l'Ouest vers l'Est. Le site est soumis au régime de déclaration à la rubrique 1532-2-b. Les nouvelles constructions totaliseront une surface de 4 230 m<sup>2</sup> ( 3 500 m<sup>2</sup> + 730 m<sup>2</sup> ) La plus grande halle s'implante à l'Ouest de la parcelle, l'autre se trouve au Sud du bâtiment existant afin de faciliter leurs accès respectifs. Ces deux bâtiments seront composés d'un seul volume rectangle avec une toiture à 2 pans reprenant la typologie des bâtiments alentours. - L'accès existant au terrain reste inchangé -Le terrain sera légèrement remodelé pour créer un accès au sud de la nouvelle halle à l'Ouest de la parcelle. Bâtiment de stockage 1 : Structure : Métal - teinte grise Bardage : Tôle d'acier nervurée laquée - RAL 7016 Couverture : Tôle d'acier nervurée laquée - RAL 7016 + panneaux photovoltaïques Menuiseries : PVC Blanc Bâtiment de stockage 2 : Structure : Métal - teinte grise Bardage : Membrane souple thermofusible - teinte blanc Couverture : Tôle d'acier nervurée laquée - RAL 9010 Menuiseries : PVC Blanc

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

## 4 - Localisation

### [Localisation de l'installation](#)

Adresse **135 Route de Saint Jean d'Angély 17160 Blanzac-lès-Matha**

X : 441286

Y : 6535710

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions

permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

**Sur la parcelle ZE 152 sera construit 2 nouvelles halle de stockage de produits finis (bois) d'une surface de :** **Bâtiment de stockage 1 : 3500m2 Volume de stockage : 2500 m3 Structure : Métal - teinte grise Bardage : Tôle d'acier nervurée laquée - RAL 7016 Couverture : Tôle d'acier nervurée laquée - RAL 7016 + panneaux photovoltaïques Menuiseries : PVC Blanc Bâtiment de stockage 2 : 750m2 Volume de stockage : 600 m3 Structure : Métal - teinte grise Bardage : Membrane souple thermofusible - teinte blanc Couverture : Tôle d'acier nervurée laquée - RAL 9010 Menuiseries : PVC Blanc** Il sera également aménagé : - une aire enrobée autour du bâtiment 1. Les eaux seront dirigés vers le bassin de rétention déjà existants. Les clôtures et végétation en limite de propriété seront inchangées. Le traitements des espaces libres ne sera pas modifié. Les accès existants seront également conservés. Les accès, piéton et véhicules ne seront pas modifiés. Des accès au bâtiment de stockage 1 sont créés.

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime Précisions
1532	1532-2-b	Stockage de bois ou de matériaux analogues	10100 m3	3100 m3	D

## 6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

**Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.**